

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 08 JUILLET 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 08 juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 02 juillet 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BENABDESLAM, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20250708_D_078

Commission :
Cycle de l'Eau

Objet : Musica'LS :
Subvention
exceptionnelle

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Culture- Patrimoine explique au Conseil Communautaire que dans le cadre de son besoin en renouvellement de matériels (pupitres, instruments...), il est proposé de bien vouloir accorder à l'école de musique Musica'LS une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 4 000,00 €, ce versement est conditionné à la transmission des factures d'achat d'un montant supérieur ou égal à la subvention.

Il apparait aujourd'hui, important d'accompagner le développement de l'école de musique en termes de matériels.

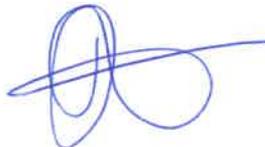
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la subvention exceptionnelle à l'école de musique Musica'LS

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

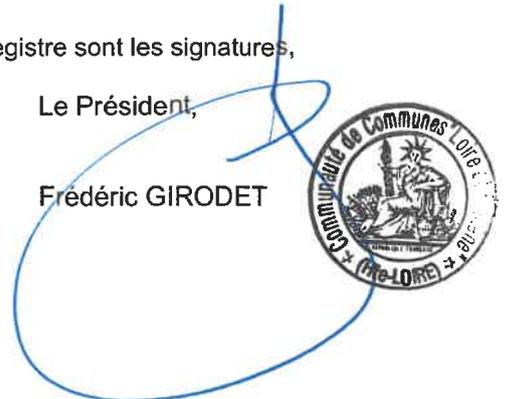
La Secrétaire de séance

Julie TARERAT



Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20250708-20250708_D_078-DE
Reçu le 11/07/2025